

## CAPITLALISATION DE LA DÉMARCHE DFE DE LA FFHB DANS LE CADRE D'UN ACCOMPAGNEMENT DES FÉDÉRATIONS PAR LE CNOSF

---

**La démarche DFE de la FFHB devra ainsi être capitalisée selon quatre angles :**

- 1. Les réalisations :** quelles sont les actions mises en œuvre (nombre de formation, nombre de participants...)? Quels étaient les objectifs visés à travers la réalisation de ces actions ?
- 2. Le processus de mise en œuvre :** de quelle façon se sont mises en œuvre les actions (moyens mobilisés, difficultés rencontrées, stratégies de contournement, facteurs de réussite...)? Il s'agira d'extraire des éléments de méthode concernant la conduite de projet.
- 3. Les résultats :** ces réalisations ont-elles atteints les objectifs visés ? Ont-elles par ailleurs produit des effets ou des impacts ? Peut-on apprécier l'efficience de la démarche (ex : rapport entre le coût de la formation et les résultats) ?
- 4. Les axes de progrès et les perspectives :** comment favoriser le renouvellement et la durabilité de la démarche ?